

Patrice BOHMERT
Association VilloVélo // Niort

Marylène PETIT
Association Allonzavélo // Bressuire

Hervé DUGENY
Association Vélo Bassin // Gujan-Mestras

patrice.bohmert@votex-velo.fr
07 82 48 72 33

06 30 94 69 35

hervé.dugeny@velobassin.fr
06 04 53 38 79



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections régionales et départementales

COLLECTIF VELO NOUVELLE-AQUITAINE

34 ASSOCIATIONS REPRESENTANT PRES DE
10 000 ADHERENTS
S'UNISSENT POUR PORTER LA VOIX
D'UN DEVELOPPEMENT DU VELO
DANS LE QUOTIDIEN

FAIRE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE LA PREMIÈRE RÉGION CYCLABLE DE FRANCE !

Cet objectif ambitieux a motivé 34 associations cyclistes locales à se mobiliser pour promouvoir, auprès des candidats aux prochaines élections régionales et départementales de juin 2021, **le vélo dans le quotidien en tant que moyen de déplacement utilitaire** (déplacements domicile-travail, domicile-école/collège/lycée, achats, loisirs, etc.).

Le Collectif Vélo Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de la « loi climat et résilience » en cours d'examen au parlement, souhaite mettre le vélo au cœur des politiques futures de mobilités afin que le développement de sa pratique permette de répondre aux enjeux de mobilité, de sobriété énergétique et de santé publique qui s'imposent aujourd'hui à nous.

Les associations engagées dans le **Collectif Vélo Nouvelle-Aquitaine** souhaitent en particulier que l'ensemble des politiques cyclables soient intégrées au sein du SRRADET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) et pas seulement les voies touristiques ou de loisirs. Ce schéma validé par la Région (décembre 2019) et la Préfecture de région n'intègre en effet que le vélo loisir alors que c'est bien l'ensemble des pratiques cyclables qui est concerné. Le Schéma régional des véloroutes 2020-2030 survole ces problématiques.

Les associations du Collectif souhaitent s'inscrire ainsi, aux côtés de la Région et des Départements, dans les objectifs portés par le plan vélo du gouvernement d'atteindre 9% de part modale du vélo soit un triplement d'ici 2030.

Le renouveau du vélo

Le vélo connaît un engouement inédit sur l'ensemble du territoire national. Plus d'un million de Français et Françaises ont bénéficié du dispositif Coup de Pouce Vélo depuis le 11 mai 2020. *(source FUB Bilan de l'opération [Coup de Pouce vélo au 30 mars 2021](#)).*

En Région Nouvelle-Aquitaine le constat est identique.

Même si l'attrait touristique que celui-ci confère à notre territoire et mérite localement d'être renforcé, **les réponses à rechercher aux besoins grandissants du vélo dans le quotidien sont encore trop peu abouties** selon nous et notamment en termes d'infrastructures, de sécurité et de dissémination dans la société. Les trois freins qui semblent empêcher un usage plus soutenu du vélo sont : le manque d'infrastructures dans les villes pour 81 % des personnes interrogées (le manque de pistes cyclables sécurisées contribue à limiter la pratique du vélo, considérée alors comme dangereuse), l'absence de parking à vélo mais aussi le manque d'équipements des individus.

Un territoire d'expérience

Les bonnes pratiques initiées par certaines villes constituent une somme d'expériences sur lesquelles la Région peut s'appuyer. Celle de la Rochelle, mais aussi celle plus récente de Bordeaux, ou encore les débuts prometteurs de Poitiers, de Limoges, Brive-la-Gaillarde ne doivent cependant pas faire oublier que la Région est également rurale et devra à ce titre impulser et soutenir des politiques plus locales.

Les 34 associations regroupées au sein du collectif vélo Nouvelle Aquitaine peuvent apporter leurs **retours d'expériences** d'une pratique quotidienne du vélo, permettant ainsi de faciliter la concertation et la réflexion en amont des décisions d'aménagements. La concertation avec les usagers doit être privilégiée et renforcée.

Développer les infrastructures

Il est aujourd'hui nécessaire **d'envisager des vélos-routes d'intérêt régional et départementales**

structurants nos territoires et reliant les centres urbains entre eux pour les mobilités du quotidien et les loisirs. Pour cela les coopérations territoriales entre les différentes collectivités doivent faire l'objet d'une clarification et d'une obligation.

Les établissements scolaires devront offrir des parkings à vélos sécurisés ainsi que les lieux de services et d'activités.

Articuler les problématiques des mobilités actives (marche à pied et vélo) et l'urbanisme à l'échelle de nos métropoles est un enjeu majeur, sans doute sous-estimé pour les années à venir. La Région pourra garantir cette cohérence.

La Région peut nous transporter

Il s'agit donc pour nous de penser le développement territorial en faveur de l'émergence d'une nation plus active.

La Région peut porter une politique ambitieuse s'adressant ainsi à tous ceux qui habitent et fréquentent ses territoires. Les habitants de la Région Nouvelle-Aquitaine attendent des politiques d'aménagements cyclables concrètes, cohérentes, sincères et dotées des moyens permettant de rassurer leurs pratiques du vélo au quotidien.

Il nous semble nécessaire d'accompagner tous les publics et tous les territoires, urbains, périurbains et ruraux, vers un usage quotidien et naturel du vélo, qui favorise l'apprentissage des plus jeunes. La diversité des acteurs présents sur le territoire peut enfin permettre à la Région de trouver des alliés autour des questions de la prévention et des risques routiers, en facilitant toutes initiatives sur ces questions.

Changer de braquet avec nos élus

Porteuse des nouveaux aménagements routiers, la Région Nouvelle-Aquitaine peut devenir une Terre d'Excellence pour la pratique du vélo.

Le collectif Vélo Nouvelle-Aquitaine entend échanger avec l'ensemble des candidats et faire connaître dans les semaines qui viennent son plaidoyer autour de ces questions. Le déplacement à vélo doit être intégré dans toutes les politiques régionales et départementales.

Nous voulons impulser une nouvelle dynamique pour les mobilités pour des aménagements cyclables continus et interdépartementaux, des liaisons cohérentes en train, mais aussi par bateaux, tout en privilégiant l'intermodalité.

Nous souhaitons enfin que la Région facilite le déploiement d'une filière professionnelle autour des métiers du vélo et l'émergence de nouveaux dispositifs de formation qualifiante dans ce sens. Le vélo, représente un intérêt économique dont la Région peut s'emparer pour valoriser les compétences artisanales, industrielles et les technologies de pointe disponibles sur son territoire.



Associations locales engagées dans le Collectif Vélo Nouvelle-Aquitaine

- 1/ VillOvélo - Niort (79) : Patrice BOHMERT 07 82 48 72 33
- 2/ Vélo pour Tous en Pays Rochefortais - Rochefort (17) Hervé Le Berre 06 42 59 96 97
- 3/ Vélo-Cité - Bordeaux (33) Benoit Gilliot 05 56 81 63 89
- 4/ Allonzavélo - Bressuire (79) Marylène Petit 06 30 94 69 35
- 5/ Atelier Vélo TXIRRIND'OLA - Bayonne (64) Andréa Davoust 07 81 50 72 73
- 6/ Vélo Pays Royannais - Royan (17) Michel Renault 06 73 23 25 92
- 7/ Vélo d'Ve - Cognac (16) Thierry Fabian 06 88 26 62 02
- 8/ Ô Pignon : Lanton (33) Thierry Podevins 06 16 79 39 81
- 9/ Vélo-École-Tand'Amis - La Rochelle (17) Philippe Aubert 06 85 97 85 26
- 10/ VéloBassin - Gujan-Mestras (33) - Hervé Dugény 06.04.53.38.79
- 11/ Vélocité 86 - Poitiers (86) Sarah Bréque 06.73.39.25.16./06 22 73 61 74
- 12/ Véli-Vélo - Limoges (87) Thierry Beneguen 07 66 49 44 96
- 13/ Pau à Vélo - Pau (64) Julie Champagne 07 82 81 70 65
- 14/ Saintes à Vélo - Saintes (17) Hervé Dulong 06 28 34 43 42
- 15/ Brive Ville Cyclable - Brive-la-Gaillarde (19) Didier Robert : 06 51 92 82 41
- 16/ Libournavélo - Libourne (33) : Michel Villain : 06 83 79 56 08
- 17/ Guéret en Selle - Guéret (23) : Cedric Trolong 07 81 36 79 50
- 18/ Véloration Périgourdine - Périgueux (24) : Bertrand Britchgui 0680965625
- 19/ Terre Buissonnière - Bayonne (64) Liza Tomalak 07 81 32 12 73
- 20/ Léon à vélo à Mérignac (33) : Aurore Pineau 06 75 90 03 02/06 16 16 43 50
- 21/ Vive Le Vélo - La Rochelle (17) : Hugues D'Astier 06 51 66 39 01
- 22/ Place au Vélo Marsan - Mont-de-Marsan (40) Eric Jaouen : 06 74 51 64 65
- 23/ Cycles et Manivelles - Bègles (33) : Olivier Louchard 06 26 40 07 74
- 24/ Cycles et Partage Ste Foy La Grande : 06 79 97 84 14
- 25/ Roue Libre en Grand Dax : Gilles Mercadal 06.64.87.87.98
- 26/ Roue Libre Oloron : Josselin Legal : 06 63 60 43 15
- 27/ Comité départemental de cyclotourisme (17) Antoine Rachmuhl 06 74 52 81 34
- 28/ Bizi ! Bayonne (64) : 06 67 51 67 87
- 29/ À Bicyclette (19) : Tulle Laurent Houlecou : 06 95 44 58 69/09 72 57 35 57
- 30/ Atelier Recyclarte : Gautier Henaff : 06 32 65 45 59
- 31/ Vélo-Cité en Agenais : Alrick Anspach 06 63 60 43 15
- 32/ François Nora : Instructeur IMV – Educateur mobilité - 06 95 244 321
- 33/ Saintes à vélo : Hervé Dulong 06 63 60 43 15
- 34/ Vélocité Augoumois : Catherine Lucazeau 07 83 05 50 98 / 05 45 69 05 12